

Agrément officiel pour le tiers-lieu

Récemment a eu lieu l'inauguration du tiers-lieu de l'association Les Fabrigands, situé à Château-Bourdin de Saint-Pardoux-Soutiers, aux anciens ateliers de mécanique agricole. La Région Nouvelle-Aquitaine a remis une enveloppe de 60.000 €, par l'intermédiaire de Nicolas Gamache, conseiller régional en Deux-Sèvres, en soutien aux investissements et aménagements du site. L'association Les Fabrigands, c'est une équipe représentée par six co-présidents : Aurore Launay, Claude

Demange, Florian Belz, Rachel Létang, Yannick Coenye et Loïc Glotin. C'est aussi 40 adhérents, 40 bénévoles, dont 60 au total qui sont adhérents au bar associatif. Cette association a vu le jour en juillet 2018 afin de gérer le lieu La Fabrik, avec le projet de développer des activités culturelles, sociales, économiques et solidaires afin d'établir un tiers-lieu, pour une superficie existante de 1.100 m². « *Lieu vivant intergénérationnel, comprenant des espaces de travail partagés et collaboratifs, des lieux de travail où la créativité peut naître entre différents acteurs, où la flexibilité répond aux difficultés économiques du champ entrepreneurial* », affirme unanimement l'équipe. Le tiers-lieu, c'est des espaces partagés et collaboratifs, qui permettent aux actifs de travailler à distance ou à proximité de leur domicile, dans le



La Région Nouvelle-Aquitaine a soutenu l'association Les Fabrigands dans les nombreuses activités de son tiers-lieu.

confort des lieux équipés et aménagés. Il permet également de trouver une solution alternative au fonctionnement traditionnel, afin de croiser des personnes qui ne se seraient pas rencontrées ailleurs, en favorisant des échanges grâce aux animations et événements mis en place. Sur place, ce sont différents ateliers, partie fonctionnelle avec un coworking : bois, métal, couture et découpage laser, équipés de diverses machines spécifiques aux ateliers. 100 m² d'espaces de stockage, accueillant petits et gros volumes, dont plusieurs locaux sont déjà installés : entreprise de location, construction et vente de yourtes, entreprise de couture, entre-

prise de création à l'aide d'une découpeuse laser et impression 3D.

Un marché associatif est programmé tous les vendredis soir, de 17 h à 20 h ; le jeudi, soirée animation de divers petits bricolages, suivie de soirées jeux. Les projets futurs du tiers-lieu sont de créer une salle associative aux normes ERP sur 100 m² : lieu de réunions, activités corporelles artistiques, programmées potentiellement par d'autres associations. Puis en 2021, aménagement de l'espace couvert de 240 m² de l'espace bar et marché, avec création d'un jardin partagé

Contact au 05.49.70.62.74.